



Comment obtenir un titre de propriété sans séparation de terrain

Par **speg**, le **10/11/2008** à **21:50**

Bonjour,
ma mère ainsi que mes oncles et tantes et leurs descendants vivent sur un terrain familiale sans séparation de terrain.
Comment puis-je obtenir un titre de propriété personnel ou meme au nom de ma mère qui est l'héritière directe?
Quelle démarche devons nous effectuer?
Existe t-il un moyen d'avoir son acte notarié personnel? Ou un titre de propriété?
Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à mes questions et suis dans l'attente d'une réponse.
SPEG